

- PROCÈS-VERBAL -
CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 AVRIL 2023

La séance est ouverte à 18 heures 31 sous la présidence de M. MOROGE, Maire de Pierre-Bénite.

MEMBRES PRÉSENTS À LA SÉANCE :

Jérôme MOROGE, Marlène BONTEMPS, Ahlame TABBOUBI, Wilfrid COUPE, Marysa DOMINGUEZ, Levana MBOUNI, Sandrine COMTE, Marcel GOLBERY, Dominique LARGE, Jean-Luc PAYS, Patrice LANGIN, Anne DEMOND, Max SEBASTIEN, Sandrine BELMONT, Lionel RUFIN, Nora BELATTAR, Thierry DUCHAMP, Eliane CHAPON, Marjorie MERCIER, Maryse MICHAUD, Yann-Yves DU REPAIRE, Marion LECLERE, Alain DONJON, Michèle CALVANO, Bernard JAVAZZO, Maud MILLIER-DUMOULIN, Claude MOUCHIKHINE, Pierre-Marie MAUXION.

ABSENTS EXCUSÉS AVEC PROCURATION :

Marine BOISSIER donne pouvoir à Marlène BONTEMPS, Jacques ROS donne pouvoir à Wilfrid COUPE, Johnny CARNEVALI donne pouvoir à Levana MBOUNI, Oihiba DRIDI donne pouvoir à Eliane CHAPON.

ABSENTE :

Anissa HIDRI.

M. LE MAIRE.- Bonsoir à toutes et tous.

(Brouhaha dans le public.)

Attention, on ne commence pas, on le sait. Vous connaissez le règlement intérieur de toute assemblée qui veut que seuls les élus aient le droit à la parole et pas les personnes dans le public. Je vous serais extrêmement reconnaissant de respecter, même pour les personnes qui n'ont jamais assisté au conseil municipal de Pierre-Bénite, le règlement intérieur.

(Chant dans le public.)

Vous l'avez compris, il y a effectivement un règlement intérieur. J'entends les manifestations, les volontés des uns et des autres. Vous le savez, je serai volontiers d'accord pour discuter avec vous même si je sais que vous m'avez déjà signalé que vous ne vouliez pas discuter avec moi parce que vous ne vouliez pas discuter avec les élus. Admettons.

Il n'empêche que si on veut vivre dans un pays régi par quelques règles qui permettent d'avoir un débat démocratique, on se doit de respecter ce qui a été voté par les élus, par les représentants des Pierre-Bénitaines et des Pierre-Bénitains.

Il se trouve que nous avons notamment voté ici même un règlement intérieur qui rappelle que comme dans toutes les assemblées démocratiquement élues dans ce pays le public ne doit pas prendre la parole durant nos débats. Vous comprenez bien, même si j'ai bien conscience que certains d'entre vous seraient ravis car ils ne sont là que pour cela depuis toujours puisque j'en connais quelques-uns qui mis à part le fait d'être présents pour essayer d'attiser certaines inquiétudes n'ont jamais relevé leurs manches pour essayer de travailler concrètement à ce qu'était notre commune et pourtant Dieu sait qu'ils sont là depuis un certain nombre d'années, donc vous comprendrez, Messieurs Dames, que soit nous pouvons tenir cette assemblée dans les conditions réglementaires, à savoir dans le calme ou seuls, c'est ainsi, ce n'est pourtant pas moi qui ai fait ces lois dont découle le règlement intérieur, soit nous arrivons à tenir cette assemblée normalement, soit nous ne le pouvons pas auquel cas nous tiendrons l'assemblée à huis clos.

Mme MILLIER-DUMOULIN.- Monsieur le Maire...

M. LE MAIRE.- Pas encore, Madame MILLIER-DUMOULIN, je vous donnerai la parole mais avant toute question préalable ou autre, je me dois de procéder à l'appel nominal notamment.

Je suis navré de cela mais vous auriez dû venir me voir pour discuter. Dieu sait que j'en ai sollicité quelques-uns mais vous ne m'avez pas répondu. Comprenez qu'il y a des règles, elles doivent être respectées. C'est vrai partout.

(Brouhaha dans le public.)

Si nous ne pouvons pas tenir cette assemblée dans de bonnes conditions, je demanderai malheureusement à toutes et tous de sortir, et nous la tiendrons à huis clos comme le prévoit le règlement intérieur voté par l'unanimité des membres présents autour de cette table.

M. le Maire procède à l'appel nominal.

Le quorum est atteint.

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Pierre-Marie MAUXION est désigné secrétaire de séance.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FÉVRIER 2023

M. LE MAIRE.- Je vais vous demander, avant les questions préalables, de passer à l'approbation du procès-verbal de la séance précédente.

Y a-t-il des remarques ? *(Non.)*

Je mets aux voix.

Le procès-verbal du 21 février 2023 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Madame MILLIER-DUMOULIN, vous avez la parole.

Mme MILLIER-DUMOULIN.- D'une manière tout à fait sérieuse, ce n'est pas le règlement intérieur du conseil municipal qui fait débat, c'est qu'il y a une demande qui s'exprime par la population d'avoir un référendum sur la question de la fusion entre Pierre-Bénite et Oullins. On ne peut pas balayer cette question d'un revers de main.

Ce n'est certes pas à l'ordre du jour du conseil municipal mais la population vous demande de prendre un engagement.

Vous parlez de démocratie dans le conseil municipal, y compris en respectant les votes qui ont été faits et c'est légitime, mais la démocratie c'est aussi de demander l'avis des Pierre-Bénitains sur la fusion des deux communes. C'est la seule chose qui est demandée à ce jour. Et c'est de votre responsabilité d'y répondre par une vraie réponse, pas simplement en rappelant le règlement intérieur du conseil municipal. Ce n'est pas cela qui est mis en débat. C'est la question d'avoir un référendum.

Vous ne pouvez pas non plus dire qu'on ne s'est jamais rencontré sur ces questions-là non plus. Il y a une question qui vous est posée par la population qui souhaite un référendum. Ce n'est pas plus compliqué que cela.

(Brouhaha dans le public.)

M. LE MAIRE.- En effet, Madame MILLIER-DUMOULIN, on s'est rencontré. Je n'évoquais pas les élus ou leur position puisque, vous l'avez rappelé, nous nous sommes vus car j'ai demandé à ce qu'on puisse tous en discuter et vous m'avez très clairement fait part de votre position.

Non, j'évoquais simplement les règles qui ici permettent de tenir un débat démocratique dans des conditions sereines mais comme c'est le cas dans toutes les assemblées de France. Vous imaginez bien que si à chaque fois qu'un sujet venait à être porté et était soutenu ou, au contraire, suscitait une forte opposition, on avait du mal à s'entendre ou à discuter, c'est comme cela, il se trouve que c'est le type de réglementation qui régit toutes les assemblées de France puisque ce sont les représentants des habitants qui sont là pour discuter.

Vous me dites que la population demande quelque chose. Je vous rappelle quand même que Pierre-Bénite c'est près de 11 000 habitants. Je ne veux être blessant à l'endroit de personne ce soir, surtout pas, mais 60 personnes réunies devant une mairie dans une commune de 11 000 habitants cela fait moins de 0,5 % de la population. Qui plus est, je vois des militants Oullinois à vos côtés et, encore une fois, et je ne veux absolument blesser personne, sur les 60 personnes présentes nous avons une quasi-unanimité qui déjà il y a trois ans et il y a neuf ans ont toujours signé les comités de soutien contre nous disant que tout ce qu'on faisait ici de toute façon ce n'était pas bien. Il faut le dire. À un moment je veux bien qu'on dise que c'est la population, il se trouve qu'on a ce soir en face de nous des gens qui de toute façon ont toujours dit que ce qu'on faisait pour la commune n'avait aucun sens.

Je veux bien qu'on parle au nom d'une population. Il se trouve que vous représentez une population, il y a une voie démocratique qui s'appelle les élections. On se présente à des élections et ensuite on est élu, on représente une partie de la population qui a voté pour nous. C'est cela la démocratie.

Je crois beaucoup à la concertation...

(Brouhaha dans le public)

...la concertation durant laquelle nous pouvons entrer dans le dialogue. Vous le savez, je suis quelqu'un qui peut-être ne correspond pas forcément à ce que vous souhaitiez, vous, j'en ai bien conscience mais qui est une personne de dialogue et quand je dis "moi" c'est aussi toute mon équipe.

C'est aussi pour cela qu'on est là. Je suis vraiment ouvert au dialogue, vous le savez.

(Brouhaha dans le public.)

J'étais encore il y a quelques jours avec un certain nombre d'entre vous. Nous allons donc, comme vous le savez, continuer cette phase de concertation durant laquelle, et vous avez des questionnaires qui sont déjà en ligne, nous serons sur tous les marchés et aux sorties des écoles.

(Brouhaha dans le public.)

Encore une fois, Madame MILLIER-DUMOULIN, je vous le redis, 60 personnes ce n'est pas la population de Pierre-Bénite.

Mme MILLIER-DUMOULIN.- Je vous invite à prendre en considération l'avis de la population. Faire un référendum c'est prendre en compte l'avis de la population. Si c'est le oui qui l'emporte la question est réglée.

M. LE MAIRE.- Bien sûr. Vous savez, depuis que nous avons ouvert le site de concertation "objectifcommun.fr" que je vous invite à aller voir nous avons reçu plus de contributions des habitants de Pierre-Bénite qu'il n'y a de gens ce soir dans la salle. Et je peux vous dire que dans une très grande majorité ces retours des habitants sont extrêmement positifs, en attente et surtout sont là pour proposer, pour dire : *Mais demain va-t-on garder notre identité ? Oui. Est-ce que demain on va avoir plus de services ? Oui.*

C'est extrêmement important parce qu'il faut revenir sur le fonds du sujet. Vous savez, on pourrait se dire qu'on reste comme on est aujourd'hui. Finalement, restons dans notre zone de confort. On est là, on continue à faire ce qu'on peut. Certains commentent, généralement négativement mais ils ne sont qu'une poignée. Continuons comme cela. Sauf qu'à un moment il faut trouver des solutions pour faire face aux baisses de dotations, pour faire face aux demandes toujours plus importantes de nos habitants et pour faire face au désengagement de l'État sur à peu près tous les sujets.

Comment demain va-t-on faire pour sauver notre centre de santé, pour le rénover, pour l'agrandir ?

Comment va-t-on faire demain pour répondre à la fermeture du commissariat le vendredi soir jusqu'au lundi matin alors qu'on n'a plus un agent de la police nationale sur le terrain ?

Demain comment va-t-on faire pour proposer toujours plus de services ?

Tout cela ce sont des sujets tellement importants pour qui essaie de travailler un peu pour l'intérêt général, l'intérêt commun et pas uniquement pour essayer de susciter des peurs.

Je suis prêt à en discuter avec les uns et les autres pour me dire quelles sont vos solutions pour que demain nous ayons toujours plus de services pour nos habitants.

(Brouhaha dans le public.)

Je passe aux actes de gestion.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1 - Compte rendu au Conseil Municipal des actes de gestion accomplis par le Maire, en vertu de la délibération du 9 juin 2020.

Présentation des actes de gestion par M. le Maire.

Mme MILLIER-DUMOULIN.- Excusez-moi, Monsieur le Maire, c'est-à-dire que là on peut tout à fait continuer l'ordre du jour du conseil municipal mais, même si cette contestation vous semble minoritaire, vous ne pouvez pas la balayer d'un revers de main parce que même le conseil municipal terminé aujourd'hui, la colère va demeurer, et s'il n'y a pas de réponse elle ne va pas s'atténuer toute seule.

M. LE MAIRE.- Bien sûr. Je ne balaie absolument rien. Comme je vous l'ai dit, je suis au contraire sur la concertation.

(Propos inaudibles.)

(Brouhaha dans le public.)

Encore une fois, heureusement que 60 personnes ne décident pas de toute la politique municipale.

Suite de la présentation des actes de gestion par M. le Maire.

M. LE MAIRE.- Y a-t-il des questions sur ces actes de gestion qui intéressent aussi bien les écoles, le sport, les associations, bref le travail que nous menons au quotidien avec l'équipe municipale parce que c'est cela aussi la gestion d'une commune, c'est au quotidien répondre aux attentes aussi bien sur les crèches, les écoles, les associations et les équipements liés à la voirie.

Mme MILLIER-DUMOULIN.- Pouvez-vous nous parler plus amplement du projet sur le stade Lapalus ?

M. LE MAIRE.- Nous pouvons en parler aussi durant le budget puisque cela fait partie des investissements. Nous le ferons peut-être plus au moment des investissements mais, vous le savez, nous l'avons déjà évoqué ici, c'est un projet qui remonte à près de deux ans.

Il y a plusieurs problématiques et la problématique majeure est celle du PPRT qui nous impose qu'il y ait moins d'agents, moins de personnels et moins de populations présents sur le stade du Brotillon en proximité immédiate de l'usine Arkema.

Le projet est de délocaliser l'athlétisme qui passe du Brotillon à Lapalus avec un début de travaux que nous situons en fin d'année.

Je pensais que nous pourrions lors du prochain conseil municipal avoir une première vision là-dessus sachant que tout cela est travaillé en collaboration et en concertation avec le club d'athlétisme Pierre-Bénite Athlétisme.

Mais nous y reviendrons au niveau des investissements.

2 - Vote du compte de gestion

Rapporteur : Mme BONTEMPS.

Présentation du rapport par Mme BONTEMPS.

M. LE MAIRE.- Merci Marlène. Y a-t-il des questions sur ce compte de gestion ? Ce n'est pas le document primordial de notre triptyque budgétaire.

Je mets aux voix.

La délibération est adoptée **à la majorité** des membres présents, 3 abstentions (M. MAUXION, M. JAVAZZO et Mme MILLIER-DUMOULIN)

3 - Approbation des Comptes Administratifs 2022 - Budget principal et budget annexe

Rapporteur : Mme BONTEMPS.

Présentation du rapport par Mme BONTEMPS.

M. LE MAIRE.- Merci. Y a-t-il des questions sur ce compte administratif ? Si ce n'est le cas je mets aux voix.

La délibération est adoptée **à la majorité** des membres présents, 3 abstentions (M. MAUXION, M. JAVAZZO et Mme MILLIER-DUMOULIN)

4 - Affectation du résultat 2022 - Budget principal et budget annexe

Rapporteur : Mme BONTEMPS.

Présentation du rapport par Mme BONTEMPS.

M. LE MAIRE.- Merci. Y a-t-il des questions sur l'affectation du résultat ?

J'en profite pour saluer le travail de Marlène et de l'ensemble de l'équipe et des agents municipaux qui dans ce contexte extrêmement contraint nous permet encore aujourd'hui de présenter un résultat encourageant et positif de plus de 1 600 000 € et de voir l'avenir en répartissant cette somme à la fois sur de l'investissement et du fonctionnement.

Je mets aux voix.

La délibération est adoptée **à la majorité** des membres présents, 3 abstentions (M. MAUXION, M. JAVAZZO et Mme MILLIER-DUMOULIN)

5 - Vote des taux d'imposition 2023

Rapporteur : Mme BONTEMPS.

Présentation du rapport par Mme BONTEMPS.

M. LE MAIRE.- Merci. Y a-t-il des questions ? *(Non.)*

Pour la neuvième année consécutive nous maintenons les taux d'imposition à leur niveau.

Je mets aux voix.

La délibération est adoptée à **l'unanimité** des membres présents.

6 - Vote du budget 2023 - Budgets principal et annexe

Rapporteur : Mme BONTEMPS.

Présentation du rapport par Mme BONTEMPS.

M. LE MAIRE.- Merci Marlène. Y a-t-il des demandes d'intervention ? *(Non.)*

C'est encore un budget qui n'est pas facile à construire et comme Marlène BONTEMPS l'a très bien rappelé il a fallu faire face à des incertitudes très fortes liées notamment aux charges à caractère général et donc au coût du gaz et de l'électricité.

On nous avait annoncé des x5, x8, on serait plutôt sur x2, x3. C'est déjà énorme pour nous. Quand vous passez d'une facture de gaz à 180 000 € une année à l'année d'après à 300 000 € c'est beaucoup. Finalement, les hausses sont moins importantes que prévu.

Je remercie encore une fois celles et ceux qui ont contribué à faire en sorte que nous dépensions moins d'énergie, consommons moins puisque sur ces premiers mois 2023 nous sommes à -12 % de consommation de gaz par rapport à une année normale alors que déjà l'an dernier nous avons fait de gros efforts et à -30 % sur l'électricité.

Donc nous allons continuer ces efforts d'investissement comme cela a été rappelé sur l'isolation thermique, sur le changement des luminaires, notamment sur la voirie. Il y aura à la fin de l'année près de 90 % de l'éclairage public qui sera en Led. C'est une source d'économie extrêmement importante. On a aussi parlé de la GTC, du changement des huisseries que nous allons continuer.

Tout cela est un travail commencé bien en amont, en lien avec déjà Patrice qui était sur ces sujets et Maryse MICHAUD qui regardait cela au niveau financier.

On en parlait moins mais on en parlait il y a 5, 6, 9 ans. Cela a toujours été notre priorité de se dire qu'on a des bâtiments plutôt anciens, qu'il nous faut investir un maximum pour faire en sorte que nous consommons moins.

Et sur les bâtiments nouveaux nous avons pris le pari aussi d'être un peu novateurs, je pense notamment à la Canopée qui, je le rappelle, a été élu bâtiment le plus développement durable de la région Auvergne Rhône-Alpes il y a quelques années. Cette année notre prestataire Dalkia qui gère le chauffage dans nos bâtiments nous a dit que c'était le seul bâtiment en France où il n'y avait pas besoin d'allumer le chauffage durant l'hiver.

Cela ne paraît peut-être pas grand-chose, pourtant Dieu sait que c'est un bâtiment qui est utilisé, mais pour nous c'est extrêmement important. Pour nous aujourd'hui et pour les générations futures.

C'est cela aussi de travailler au quotidien d'une commune. Je suis désolé de revenir là-dessus mais ce n'est pas uniquement de venir un soir à 50, à 60 crier plus fort que les autres. On peut toujours crier plus fort que les autres. Après au quotidien il y a des gens qui travaillent. Ils sont, bien sûr, autour de cette table mais ils sont partout, je pense notamment aux agents publics. Ils ne travaillent que pour une seule chose, l'intérêt des habitants de cette commune. Le seul intérêt qui nous porte est celui-ci.

On peut ne pas être d'accord et heureusement, le débat est là et il est tellement important mais il y a un moment les élus, l'équipe, je parle de l'équipe je pourrais presque parler de la famille de la mairie de Pierre-Bénite, agents, élus, on ne travaille que dans ce seul intérêt.

Si on arrive aujourd'hui à présenter encore un niveau d'investissement intéressant, je pense à ce qu'il va se faire sur le Centre Social Graine de Vie, ce n'est pas rien, je pense à ce qu'il va se faire sur la cantine de l'école du Centre, sur les cours de Haute Roche, la rénovation du toit du préau, sur Lapalus au niveau de l'athlétisme, ce sont des investissements intéressants, mais on sait qu'il faut qu'on aille bien au-delà. Je pense au Centre de Santé. On sait qu'il y a une urgence à le rénover, à l'agrandir. Je pense aussi à l'activité du foot qui va rester au Brotillon où il faut des travaux très lourds à entreprendre très vite, liés au PPRT. Il faut aussi qu'on aille au-delà dans nos écoles.

À un moment on atteint nos limites malgré ce travail effectué, malgré ces subventions que nous allons chercher. Mais on doit faire davantage parce que l'attente des habitants est de plus en plus forte.

Il y a un moment c'est aussi à nous, et oui ce n'est pas simple, je vous assure que cela demande même un peu de courage de bousculer les habitudes, de sortir de sa zone de confort pour trouver des solutions.

Le projet qui est le nôtre, qui est partagé par un grand nombre, n'est pas le plus simple à mettre en œuvre. On aurait pu continuer comme cela. On pourrait continuer comme cela mais on sait très bien que dans deux, trois, cinq, dix ans les services ne seront plus du tout à la hauteur des attentes des habitants.

Déjà aujourd'hui je me rends compte que sur certains sujets ce qu'on faisait il y a 10, 15, 20 ans ne se fait plus et il n'y a pas qu'à Pierre-Bénite mais aussi dans les communes alentour. Il n'y a plus les moyens. Si vous regardez l'évolution des dépenses des communes, et Dieu sait qu'au quotidien c'est beaucoup plus contrôlé qu'au niveau de l'État, cela ne suit pas du tout la courbe des recettes, bien au contraire. Je ne vais pas revenir sur l'emblématique DGF à Pierre-Bénite. Je me souviens très bien d'élus de l'opposition qui avaient connu les mandatures précédentes qui me disaient qu'avec 1 M en moins par an on ne fait plus rien. C'est d'ailleurs l'audit qu'on avait mené il y a neuf ans.

L'audit nous avait dit : *Vous n'investirez rien pendant un mandat sauf à augmenter de façon très significative les impôts.* Tu t'en souviens, Maryse, on était ensemble quand on les avait reçus.

On a réussi à investir parce qu'on a trouvé des solutions mais on voit bien que tout cela n'est pas pérenne.

À un moment il faut aussi trouver des marges de manœuvre qui se situent ailleurs ou, en tout cas, qui seront rendues possibles uniquement grâce à des solutions novatrices et nouvelles.

Dernier point, il a été indiqué - c'est bien noté ainsi - que nous souhaitions refaire le parking rue de la République situé en face du skatepark avec 80 % de subvention de la Métropole. C'est ce que nous avons demandé. En tout cas, cela répond totalement au cahier des charges de la Métropole. Simplement, on n'a pas encore de réponse. Je préfère le préciser. Il ne faudrait pas qu'on ait une mauvaise surprise étant donné qu'il nous arrive parfois avec la Métropole d'avoir de mauvaises surprises.

Je mets donc aux voix les deux budgets primitifs.

La délibération est adoptée à la **majorité** des membres présents, 3 votes contre (M. MAUXION, M. JAVAZZO et Mme MILLIER-DUMOULIN)

7 - Attribution des subventions

Rapporteur : M. DUCHAMP.

Présentation du rapport par M. DUCHAMP.

M. LE MAIRE.- Y a-t-il des questions ?

Mme MILLIER-DUMOULIN.- J'ai une vraie question sur les subventions mais c'est normal qu'on n'ait pas les mêmes orientations politiques d'un côté et de l'autre de la table. On a pu en discuter entre élus quand on vous a rencontré mais c'est la méthode qui est le problème aujourd'hui.

Sur les subventions, je crois connaître la réponse mais je me dois de poser la question, dans les subventions pour les relations publiques en ce qui concerne les comités de jumelage j'ai vu qu'il y avait Pierre-Bénite Ville jumelée mais également un comité de jumelage qui demeure et qui a 30 ans d'existence. J'aurais voulu savoir ce qu'il était prévu et s'il y avait une explication sur la non-attribution de subvention.

M. LE MAIRE.- C'est une question qui est venue sous le mandat précédent à plusieurs reprises. Je pense que l'activité de jumelage d'une commune doit être en lien avec ce que souhaite faire la commune. On a essayé à partir de 2014 de travailler ensemble, cela ne s'est pas bien passé.

Je suis certain que les membres du comité de jumelage vous diront que si, c'était bien. Non. Si on n'a pas les mêmes orientations quand on va dans un pays ami et dans nos villes jumelles c'est quand même un peu compliqué.

Je me souviens de situations où la ville de Pierre-Bénite n'a pas très bien été représentée quand on a deux groupes qui ne se parlent pas. Les fautes étaient peut-être partagées mais c'est dur.

Je ne fais pas de parallèle mais les membres du comité de jumelage étaient tous présents dans la salle. Ils sont toujours tous dans les comités de soutien qui disent que ce qu'on fait n'est pas bien. Pourquoi pas, mais j'ai peur que, à l'époque en tout cas, étant donné qu'on a toujours les mêmes personnes au même endroit on était plus sur des positions un peu politiciennes. C'est mon avis que nous avons partagé avec un certain nombre ici. On se trompe peut-être. Mais c'est la raison pour laquelle nous ne souhaitons pas que le comité de jumelage porte la politique de jumelage voulue par la commune.

On a eu de grands débats. On a déjà eu à l'époque des pétitions et sur le marché des manifestations. Oui, on n'est pas d'accord là-dessus.

(Arrivée de M. MOUCHIKHINE à 19 heures 18)

Comme l'a très bien dit Thierry DUCHAMP, on maintient les subventions à l'identique avec quelques réajustements ici ou là, notamment une nouvelle association aidée qui est le comité des fêtes. On a une augmentation de 500 à 1000 € du taekwondo parce que le taekwondo faisait partie de ces fameuses associations qui durant les trois premières années - c'est la règle qui avait été voulue - ne touchent que 500 € de subvention. Il était temps de revoir ce niveau vu le nombre d'enfants accueillis.

Sinon on maintient à l'identique alors que, cela a été bien dit, il est évident que l'utilisation de nos bâtiments par les associations coûte beaucoup plus cher à la commune. Et je connais des communes qui maintenant font payer une partie des fluides aux associations. Mais nous n'avons jamais été sur ce type de position parce que nous savons ce que nous devons au monde associatif ici à Pierre-Bénite et je pense qu'on ne fait jamais assez pour soutenir le bénévolat et le monde associatif.

C'est vrai que le prêt de minibus, le prêt de salles, d'équipements est quelque chose d'important. Le subventionnement aussi, évidemment.

M. MAUXION.- Je voulais vous dire que je ne prendrai pas part au vote.

Et j'aimerais bien qu'un jour on arrive à valoriser les locaux prêtés aux associations parce que je suis sûr que certaines associations touchent des subventions mais en touchent deux, trois, quatre, cinq fois plus au final grâce à tout ce que la commune leur met à disposition.

Mais ce n'est pas une critique.

M. LE MAIRE.- Bien sûr. D'autant plus que nous avons une partie de cette valorisation, pour la plupart en tout cas, sur les plus grosses mais vous avez entièrement raison, la subvention d'une association n'est pas uniquement la subvention qu'on vote mais c'est l'utilisation d'un local.

M. MAUXION.- Ce sont les policiers municipaux que vous mettez à disposition pour un événement, etc. C'est tout cela.

M. LE MAIRE.- Et le service de logistique qui vient pour aider lors d'une fête.

M. MOUCHIKHINE.- Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus, je vous prie de bien vouloir m'excuser pour ce retard complètement indépendant de ma volonté.

En deuxième point, cette subvention à l'association d'échange francophone me paraît complètement surdimensionnée. C'est hallucinant ! D'autant que je remarque, Monsieur le Maire, que vous faites encore une fois les choses à l'envers, c'est-à-dire qu'on vote la subvention à l'association avant de voter le partenariat avec cette association puisque ce partenariat vient après.

M. LE MAIRE.- Ce n'est pas nouveau. C'est-à-dire qu'on ne va pas créer un nouveau partenariat, on fait une convention comme on le fait tout au long de l'année avec un certain nombre d'associations pour lesquelles on a pourtant déjà voté la subvention et surtout l'association bénéficiait déjà l'an dernier d'une subvention et l'année d'avant à peu près à cette hauteur-là. L'association, je le rappelle, Échanges Francophones est l'association qui nous aide à organiser le festival des francophonies qui a lieu au parc Jean de la Fontaine début septembre et dont on va reparler très vite.

45 000 € cela peut vous paraître extravagant. C'est une somme. Évidemment, des passerelles sont faites avec un certain nombre d'enfants, que ce soit l'école de musique ou le conseil municipal de la jeunesse ou ailleurs. C'est une vraie offre culturelle qu'on n'a pas ailleurs et tout cela a un coût. La culture a un coût évidemment. Encore une fois, on peut ne pas être d'accord avec tout cela.

C'est un moment sympathique pour notre commune et bien au-delà parce que cela rayonne mais avec des prix moins élevés pour les habitants de Pierre-Bénite.

Nous en reparlerons très vite, tout de suite après comme vous l'avez fort bien dit. Cela arrive pour d'autres associations.

Je mets aux voix.

La délibération est adoptée à la majorité des membres présents, 1 abstention (M. MOUCHIKHINE)

8 - Programmation 2023 des crédits Politique de la Ville - Subventions des partenaires financiers pour les actions portées par la Commune - Participations communales aux actions des différents opérateurs

Rapporteur : M. PAYS.

Présentation du rapport par M. PAYS.

M. LE MAIRE.- Merci Jean-Luc. Y a-t-il des questions sur cette programmation Politique de la Ville avec un certain nombre d'actions nouvelles et des actions reprises qu'on connaît bien ? (*Non.*)

Je mets aux voix.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

10 - Clôture de l'AP/CP Construction d'une ferme urbaine

Rapporteur : M. MBOUNI.

Présentation du rapport par M. MBOUNI.

M. LE MAIRE.- Merci. C'est une clôture administrative.

La délibération est adoptée à la majorité des membres présents, 3 abstentions (M. MOUCHIKHINE, M. JAVAZZO et Mme MILLIER-DUMOULIN)

9 - Clôture de l'AP/CP Construction d'un nouveau groupe scolaire

Rapporteur : M. MBOUNI.

Présentation du rapport par M. MBOUNI.

M. LE MAIRE.- Merci.

M. MOUCHIKHINE.- Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les élus, j'aurais voulu que vous me précisiez à quoi correspondaient ces 206 089,45 €.

M. LE MAIRE.- C'est le début des études de sol et autres lancées et la résiliation en cours du marché, d'ailleurs vous aviez un représentant avec M. JAVAZZO, alors que nous avons commencé les démarches. C'est effectivement 206 000 €, pas uniquement à perte parce qu'il y avait les études et on a obtenu des esquisses mais on a jugé préférable de nous arrêter là, de mettre en pause à ce moment-là plutôt que de nous lancer dans un projet qui, de toute façon, aurait dérapé, on le voit bien, et qui était beaucoup trop impactant en cas d'augmentation pour nos finances.

Je mets aux voix.

La délibération est adoptée à la majorité des membres présents, 4 abstentions (M. MAUXION, M. MOUCHIKHINE, M. JAVAZZO et Mme MILLIER-DUMOULIN)

Je reviens sur les comptes administratifs. Il va falloir repasser au vote puisqu'évidemment je ne dois pas rester dans la salle dans ces cas-là.

Je cède la présidence de l'assemblée à Mme BONTEMPS.

(M. le Maire quitte la salle.)

Mme BONTEMPS.- Je remets aux voix.

La délibération est adoptée à la majorité des membres présents, 2 abstentions (M. JAVAZZO et Mme MILLIER-DUMOULIN), 2 votes contre (M. MOUCHIKHINE et M. MAUXION)

(Retour de M. le Maire dans la salle)

11 - Autorisation de programme et crédits de paiement pour la construction d'un bâtiment sportif et l'aménagement d'équipements sportifs au stade Lapalus

Rapporteur : M. DUCHAMP.

Présentation du rapport par M. DUCHAMP.

M. LE MAIRE.- Merci. Y a-t-il des questions ?

Mme MILLIER-DUMOULIN.- J'ai trois questions.

On a parlé tout à l'heure d'un bâtiment de confinement. Est-ce que le bâtiment qui sera construit au Brotillon fera office de confinement ou est-ce que ce sera un autre ?

Deuxième question, est-ce qu'il y a d'autres projets plus loin sur le stade du Brotillon puisqu'il va y avoir une partie de l'activité qui va s'en aller ?

Et sur l'accessibilité du stade Lapalus ? Parce qu'aujourd'hui il y a beaucoup de jeunes pierre-bénitains qui vont y jouer de manière spontanée puisqu'il est ouvert. Je pense que c'est une bonne chose, d'ailleurs. Du coup, est-ce qu'ils auront cette accessibilité qui sera libre comme elle l'est aujourd'hui ou est-ce qu'elle sera altérée et de quelle manière ?

M. DUCHAMP.- Il y en a beaucoup qui amènent leurs chiens faire leurs besoins sur un stade synthétique. Demain ils iront plutôt dans des parcs à chiens. Un terrain n'est pas fait essentiellement pour amener des animaux dessus.

Sur l'accès libre c'est vrai qu'on ne maîtrisait pas tout. Ce n'étaient pas forcément des associations qui occupaient le stade. Cela va être un sujet de savoir s'il faudra le fermer, s'il y aura des heures d'ouverture pour le public. Mais le détail n'est pas encore défini.

M. LE MAIRE.- Je rappelle évidemment que le stade Lapalus est hors zone PPRT sinon on ne déplacerait pas l'activité là-bas, ce qui veut dire qu'on déplace un nombre d'utilisateurs à l'extérieur du périmètre. C'est ce que souhaite l'État. Il restera quand même encore l'activité foot notamment et là il faudra prévoir à l'avenir des travaux importants pour refaire aussi bien le club-house que les vestiaires pour avoir vraiment des espaces suffisants de confinement mais pas que parce que ce sont des bâtiments très vieillissants. Effectivement, il y aura de toute façon cette obligation qui nous est faite.

Pour compléter sur le terrain ouvert, ce sera un terrain d'athlétisme. On n'ira plus jouer au foot à Lapalus.

En revanche, il y a le synthétique du Brotillon qui est ouvert. C'est quelque chose d'important. Je sais que quand on écoute les gardiens de stade, des associations, tout le monde nous presse pour fermer les équipements sportifs. Ce n'est pas notre philosophie. Depuis le début on a dit que le but d'un équipement est qu'il serve le plus possible et, comme mes collègues, quand on passe devant le stade et qu'on voit des enfants qui jouent même hors club on est ravi. Donc il y aura toujours ce terrain synthétique pour aller jouer.

Aujourd'hui celui de Lapalus n'est pas le plus utilisé. Il y a effectivement le dimanche où il y a un monde fou mais ce ne sont pas que des Pierre-Bénitains vu le nombre de voitures présentes.

On trouvera les moyens d'accueillir un maximum d'utilisateurs même en accès libre, c'est important, sur le synthétique à partir du moment où la pelouse du Brotillon sera rénovée. Ce sont les travaux à entreprendre tout de suite en 2025, 2026.

Nous comptons sur l'aide de l'État évidemment parce que les communes qui subissent les plans de prévention des risques technologiques subissent beaucoup de choses. Aujourd'hui on subit énormément du fait de la proximité de ce type d'usine. On a beaucoup de désagréments. On a beaucoup d'obligations. En contrepartie c'est bien aussi qu'on nous entende et qu'on nous aide.

On reviendra vers vous durant l'année puisqu'on a d'ores et déjà envoyé un certain nombre de demandes d'aide et de subvention.

M. MOUCHIKHINE.- Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus, quand j'ai vu ce projet de délibération je me suis dit qu'au stade Lapalus ils allaient faire un équipement mais je me suis demandé comment ils allaient tout faire tenir dedans parce que ce n'est pas très grand surtout si on met les parkings en plus, il ne reste pas grand-chose.

J'ai commencé à comprendre quand j'ai entendu parler d'une piste d'athlétisme de 300 m. Si on veut faire des compétitions c'est 400 m. Cela va poser problème parce que si on veut faire des compétitions à Pierre-Bénite où les fera-t-on ?

Et on aurait aimé qu'on nous présente un peu le projet pour éventuellement faire des marques judicieuses.

M. LE MAIRE.- Bonne question, Monsieur MOUCHIKHINE.

Vous présenter le projet, oui, mais pour l'instant on ne l'a pas. C'est prévu pour le prochain conseil municipal. On est allé notamment lors de la dernière assemblée générale du club d'athlétisme présenter les grandes masses en disant ce qui peut tenir à cet endroit, tel vestiaire, tel club ou telle surface de piste de lancer.

Aujourd'hui, Monsieur MOUCHIKHINE, vous le savez, il n'y a pas de compétition de course au stade du Brotillon parce que d'ores et déjà on n'est pas réglementaire sur la piste, donc il n'y a que du lancer ou du saut. On continuera comme cela parce qu'on manque de place.

On pourrait voir plus grand, on pourrait avoir davantage de foncier mais cela rejoint notre conversation du début quand nous étions un peu plus nombreux dans cette salle.

C'est ainsi, on n'a pas de quoi faire une piste. Il y a évidemment les 400 m mais il faut de la largeur. On est collé à la voie ferrée. On ne peut pas aller au-delà. C'est déjà le cas au Brotillon. Vous ne pouvez pas agrandir la piste d'athlétisme. Il nous a toujours manqué des couloirs de façon historique pour faire des compétitions de course. On continuera à ne pas faire de compétition de course.

Je crois beaucoup à la mutualisation des équipements, pas uniquement entre deux communes, bien sûr, mais à un moment on ne doit pas tout faire chacun de notre côté.

On n'a pas de terrain de rugby à Pierre-Bénite. On ne va pas en faire mais, en revanche, on peut aller à Saint-Genis-Laval jouer au rugby.

Si on veut jouer au basket à très haut niveau on peut venir ici.

J'entends qu'on a tous notre étendard, il faut qu'on fasse tous sans regarder ce qu'il se passe à côté mais on n'y arrive déjà plus depuis longtemps. C'est bien de réfléchir un peu à plusieurs. La mutualisation c'est très bien. Et quand on peut aller au-delà de la mutualisation et plutôt que de faire des conventions qui tiennent plus ou moins la route suivant les sujets, quand on peut réfléchir un peu plus large on arrive à trouver des solutions nouvelles.

Je suis désolé pour la piste de 400 m. On ne verra pas de compétition de haut niveau en course. En revanche, on continuera à avoir un meeting international de saut sur Pierre-Bénite, ce qui est une exception toute pierre-bénitaine surtout dans ces conditions puisqu'on a non seulement des athlètes de très haut niveau mais en plus on a cette proximité qu'on ne retrouve sur aucun autre meeting. Et cela on l'aura de façon encore plus sympathique, j'en suis certain, grâce à ce qu'on vous présentera lors du prochain conseil municipal. Mais pour l'instant on n'a rien. Les architectes travaillent dessus.

Je mets aux voix.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

12 - Signature d'une convention d'objectifs et de moyens avec l'association Échanges Francophones

Rapporteur : Mme CALVANO.

Présentation du rapport par Mme CALVANO.

M. LE MAIRE.- Merci Michèle. Y a-t-il des questions ?

M. MOUCHIKHINE.- Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus, je rejoins mon intervention de tout à l'heure, cela ne va pas vous étonner. Personnellement, je ne voterai pas cette convention ne serait-ce que parce qu'elle vient après le vote de la subvention à laquelle elle fait référence. Pour moi c'est vraiment marcher sur la tête, faire les choses complètement à l'envers. Il est hors de question de légitimer le fait qu'on fasse les choses à l'envers.

M. LE MAIRE.- Je pourrais vous redire qu'effectivement cela arrive souvent.

Je ne peux que redire que c'est aussi pour ce genre d'événement que nous sommes là et que nous avons une programmation culturelle, une activité culturelle sur la commune qui n'est pas nouvelle, qui est très ancienne, dont on peut être très fier. Mais on a besoin aussi, d'après nous, de ces moments construits notamment en lien avec Marysa DOMINGUEZ. On se souvient de la venue d'Axel BAUER, Charlélie COUTURE. C'était encore à la Maison du Peuple.

Et puis on a pris cette décision en lien avec l'association de se déplacer sur le parc Jean de la Fontaine.

Je pense que pour celles et ceux qui étaient là l'an dernier ce sont des moments très forts.

On est ravi de pouvoir partager tout cela avec un public qui n'a pas forcément l'habitude de se rendre à ce type d'événement. L'association fait un travail remarquable en lien avec les enfants de l'école de musique de Pierre-Bénite, en lien avec bientôt d'autres associations, je pense notamment à Musique Banlieue. J'espère qu'avec la MJC, le Centre Social d'autres choses pourront s'écrire.

C'est une somme importante mais qu'on assume pleinement parce que le résultat est au rendez-vous. Et c'est une somme pas si importante pour ce type d'événement, il faut quand même le signaler. On a aussi un apport de sponsoring privé et surtout des bénévoles qui travaillent toute l'année pour offrir ce

spectacle aux Pierre-Bénitains et à tous les spectateurs qui voudront bien y participer.

Je mets aux voix la convention d'objectifs.

La délibération est adoptée à la **majorité** des membres présents, 1 vote contre (M. MOUCHIKHINE)

PÔLE FAMILLES & ÉDUCATION

13 - Règlement de fonctionnement des conseils de crèches municipales

Rapporteur : Mme LECLERE.

Présentation du rapport par Mme LECLERE.

M. LE MAIRE.- Y a-t-il des questions ? (*Non.*)

Je mets aux voix.

La délibération est adoptée à l'**unanimité** des membres présents.

Le prochain conseil aura lieu le 30 mai.



Avant de clore, un petit mot sur l'actualité et notamment l'actualité des perfluorés, un petit point d'étape puisqu'est sortie une nouvelle recommandation des services de l'État concernant les œufs et la volaille. Chez nous nous étions déjà concernés, maintenant cela touche un plus grand nombre de communes. Il est donc recommandé de ne plus consommer les œufs ni la volaille à Pierre-Bénite et dans les villes voisines.

Nous continuons à œuvrer pour avoir davantage de réponses de l'État, davantage de positions et de positionnements clairs et davantage aussi d'analyses de tas de choses parce qu'évidemment il y a les œufs mais il y a aussi l'air, le sol, les végétaux. Nous avons déjà compilé un certain nombre d'analyses.

Évidemment, nous continuons et j'ai tenu à réunir tous les maires concernés. Nous allons être un peu plus nombreux maintenant mais nous étions avec les excusés une petite vingtaine la semaine dernière. Nous avons monté un comité des maires, une réunion des maires, on peut bien l'appeler comme on le souhaite, pour essayer de nous unir et plutôt que d'agir chacun de son côté d'aller chacun dans le même sens, sachant qu'on a aussi besoin de ce retour d'expérience.

Cela rejoint le vœu qui a été voté à l'unanimité à la Région Auvergne-Rhône-Alpes il y a de cela quelques semaines qui demande la mise en place d'une étude d'imprégnation, qui demande le financement des études par l'État, le remboursement aussi des dépenses supplémentaires pour les collectivités comme les nôtres. Je pense notamment à l'arrosage avec l'eau potable mais pas seulement, aussi aux études que nous avons déjà financées sur nos propres budgets. C'était l'objet du vœu qui a été passé ici, voté à l'unanimité.

Et puis, ce vœu que nous partageons pleinement c'est de demander à l'État des solutions de dépollution notamment des eaux souterraines, qu'on nous propose

des solutions et des financements parce qu'on l'a compris, aujourd'hui l'industriel rejette et va rejeter de moins en moins de ces produits perfluorés. Il n'en rejettera plus d'ici un an et demi dans l'eau du Rhône notamment, très bien, mais ce sont ce qu'on appelle des polluants éternels. Ils finissent quand même par se dégrader mais dans plusieurs décennies. À un moment il faut qu'on nous dise si on en a dans nos eaux souterraines, donc dans nos sols, quelle est la solution et comment on fait pour qu'on n'en ait plus à l'avenir.

Ce sont des réponses très fortes que nous demandons, nous les communes, les collectivités, la Métropole et la Région Auvergne Rhône-Alpes. Nous sommes encore en attente de ces retours.

La Métropole a pris une délibération en début de semaine qui va dans le bon sens, qui s'appuie notamment sur l'Institut Écocitoyen de Fos-sur-Mer pour prévoir une étude d'imprégnation à grande échelle qui serait pour à peu près l'année 2025. Je me demande si on ne peut pas aller encore plus vite à Pierre-Bénite.

Je ne fais pas du tout d'effet d'annonce ou quoi que ce soit mais je vois que sur un premier échantillonnage on doit être en capacité, en lien avec des laboratoires dont c'est le métier, notamment des laboratoires lyonnais, de pouvoir avoir un échantillon représentatif de la population pour se dire par rapport à un échantillon qui est pris, éloigné d'usines pouvant avoir utilisé dans le passé ou dans le présent ces produits-là, quelle est la différence quand on fait des prélèvements sanguins chez les habitants proches et les habitants très éloignés. C'est aussi une de nos actions actuelles pour réussir à répondre un maximum aux habitants.

Aujourd'hui on n'a toujours pas de réponse sur tout. On voit que les choses bougent notamment au niveau national sur l'impulsion des médias, il faut le dire. L'État a publié une nouvelle action récemment en rappelant qu'il y avait des quotas à respecter, des mesures à effectuer, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent. On a évidemment les réponses régulières de l'État disant qu'il n'y a pas de sujet sur les perfluorés.

On va continuer là-dessus. On a toujours notre plainte qui est instruite. On regarde si toutes les communes ne pourraient pas converger sur notre plainte et la plainte également d'associations parce qu'elles auraient forcément plus de poids. Donc on continue.

Peut-être un simple mot parce qu'on est souvent interrogé sur le fait de nous dire qu'on nous recommande de ne plus consommer nos œufs mais qu'en est-il des produits du jardin ? Il n'y a pas de recommandation. Il y a des éléments de la DREAL, de l'État. Aujourd'hui quels sont-ils ? C'est de dire que les œufs concentrent beaucoup plus les perfluorés que les végétaux. C'est un élément, je vous le livre comme cela mais c'est le cas. On le sait, les œufs, le lait maternel, la viande évacuent beaucoup moins ces substances que les végétaux que nous faisons pousser dans notre jardin, confère les analyses que nous avons faites sur les différents légumes de la ferme. Nous continuons ces analyses évidemment.

Et puis deuxième point sur l'air ambiant. C'est important. On me dit aussi : *Quand je me promène dans Pierre-Bénite est-ce que je ne suis pas en contact rien qu'en respirant ?* Les résultats transmis par la DREAL qui ont été communiqués lors du comité des maires mais qui sont maintenant en ligne sur leur site c'est que quand il y a des traces elles sont 50 fois moins élevées que les normes présentes dans d'autres pays. Je vous donne les résultats des analyses effectuées en plus dans un cercle de 1 000 m autour de l'usine. Cela voudrait dire que dans l'air il n'y a que d'infimes traces qui seraient bien en deçà des normes applicables dans d'autres pays.

Voilà pour ces quelques éléments.

Un dernier sur l'usage que l'on fait d'un terrain. C'est-à-dire qu'on me dit parfois : *S'il y en a dans un terrain, si je vais jouer au foot dessus finalement c'est très mauvais.* Là aussi l'État nous rappelle ce que disent d'autres pays qui sont en avance par rapport à nous, c'est qu'il faut regarder l'usage qui est fait d'un terrain. Effectivement, si dans un terrain vous faites un potager, si vous avez des poules qui picorent ou des vaches qui broutent, oui, il y a un sujet.

Si, en revanche, vous marchez sur un terrain qui contient des nanogrammes de perfluorés cela ne passe pas au travers de la chaussure, etc.

C'est très important. Oui, peut-être parfois vous en trouverez dans un sol mais cela ne veut pas dire pour autant qu'on va quadriller ce sol, qu'il ne faut surtout plus l'emprunter ni marcher dessus. Ce sont des éléments extrêmement importants qu'on nous communique assez régulièrement.

Bien sûr qu'on est ravi qu'enfin l'État commence à bouger même si on pense que c'est encore bien insuffisant. Malgré tout on continue à mener nos expertises, nos analyses de notre côté. Quand je dis "de notre côté" c'est nous à Pierre-Bénite mais au niveau des autres communes aussi. On ne se fie pas exclusivement aux résultats que pourrait transmettre l'industriel parce que si on se rend compte qu'il y a des traces et qu'il y en a eu peut-être un peu plus dans l'air sur les années passées c'est exactement contraire à ce que l'industriel nous a toujours dit. D'après Arkema, cela a été très clair, cela a été demandé et écrit, il n'y avait absolument aucun rejet dans l'air de perfluorés mais uniquement dans l'eau du Rhône. On se rend compte aujourd'hui que c'était faux, à moins que cela vienne d'ailleurs - c'est ce qui nous est répondu aujourd'hui.

Voilà pour ce point d'étape des perfluorés.

M. MOUCHIKHINE.- Monsieur le Maire, l'entreprise vous a menti pendant de nombreuses années. Doit-on être naïf au point de croire que ces effluents vont réellement se tarir d'ici un an et demi ?

M. LE MAIRE.- Il y a un contrôle de l'État. Il y a un contrôle à la sortie.

Évidemment, on ne croit pas sur parole ce que dit l'industriel.

De toute façon, l'industriel l'avait prévu. Cela fait des années qu'en R&D il travaille pour ne plus avoir recours à ce type de perfluoré.

On peut quand même compter sur les contrôles à la sortie de l'État et les contrôles aussi de l'eau réalisés par la Métropole puisque l'eau potable, pas la nôtre mais l'eau qui est notamment prélevée au niveau de Ternay, dépend de la Métropole. Donc ils ont maintenant rajouté les perfluorés à leurs analyses. On doit pouvoir se fier à ces résultats.

Je vous remercie. Le prochain conseil est le 30 mai.

Bonne soirée.

La séance est levée à 20 heures 02.

*Le secrétaire de séance,
Pierre-Marie MAUXION*

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. MAUXION', enclosed within a simple, hand-drawn oval border.

*Le Maire,
Jérôme MOROGE*

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'J. MOROGE', enclosed within a simple, hand-drawn oval border.

